

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



BNY MELLON
INVESTMENT MANAGEMENT

BNY MELLON U.S. EQUITY INCOME FUND

PART EURO H (INC.) (HEDGED) (ISIN: IE00BD7XZV82)

UN COMPARTIMENT DE BNY MELLON GLOBAL FUNDS, PLC

CE COMPARTIMENT EST GÉRÉ PAR BNY MELLON FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Maximiser les rendements totaux par des revenus et par la croissance du capital.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds :

- investira aux États-Unis ;
- investira prioritairement dans des actions et titres liés à des actions émis par des entreprises de « grande capitalisation » (c'est-à-dire une capitalisation boursière de 2 milliards d'USD ou plus) ;
- plafonnera ses participations dans d'autres organismes de placement collectif à 10% ; et
- mesurera sa performance par rapport à l'indice S&P 500.

Le Fonds peut :

- s'assurer une exposition aux marchés d'actions par le biais de fonds indiciels cotés (ETF), de certificats de dépôt d'actions, de fiducies de placement immobilier (Real Estate Investment Trusts, REIT) et de sociétés principales en commandite (Master Limited Partnership, MLP) ; et

- investir dans des produits dérivés (c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur dérive d'autres actifs) afin de contribuer à la réalisation de son objectif d'investissement. Le Fonds aura également recours à des produits dérivés dans un but de réduction des risques ou des coûts ou afin de générer une plus-value de capital ou un revenu ;

Traitement des revenus : le revenu des investissements sera versé aux actionnaires chaque trimestre au plus tard les 11 février, 11 mai, 11 août et 11 novembre.

Passation des ordres : les ordres d'achat et de vente de parts du fonds peuvent être donnés tous les jours ouvrés entre 9h00 et 17h00 (heure d'Irlande). Les ordres reçus avant 12h00 seront exécutés au cours coté le jour même. L'investissement initial minimal pour cette catégorie de parts est de EUR 5.000.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible
Rendement

Risque plus élevé
Rendement potentiellement plus élevé



Nous avons déterminé la catégorie de risque et de rendement telle qu'elle est indiquée ci-dessus en appliquant une méthode de calcul conçue à partir des règles de l'UE. Étant donné qu'il existe moins de cinq ans de données de performances disponibles pour ce Fonds, cette catégorie repose sur la volatilité simulée et ne constitue pas une indication quant à la catégorie de risque et de rendement future du Fonds. La catégorie de risque et de rendement associée à ce fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Même la catégorie la plus faible 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Ce Fonds appartient à la catégorie 5 parce que sa valeur historique simulée présente une volatilité de volatilité modérément élevée. Avec un Fonds de la catégorie 5, vous avez un risque de modérément élevé de perdre de l'argent, mais votre chance d'en gagner est de modérément élevée.

L'INDICATEUR DE RISQUE ET DE RENDEMENT PEUT NE PAS PRENDRE PLEINEMENT EN CONSIDÉRATION LES RISQUES CI-APRÈS :

- **Risque lié à la performance/l'objectif :** La réalisation par le fonds de son objectif d'investissement n'est en aucun cas garantie.

- **Risque de concentration géographique :** Comme le Fonds investit essentiellement sur un marché unique, une baisse de ce marché peut amoindrir sensiblement sa valeur.
- **Risque lié aux produits dérivés :** Les produits dérivés sont extrêmement sensibles aux changements de valeur de l'actif dont leur valeur découle. Une légère évolution de la valeur de l'actif sous-jacent peut déclencher une fluctuation plus significative de celle du produit dérivé, ce qui peut accroître le volume des pertes et des bénéfices, entraînant une fluctuation de la valeur de votre investissement. Lorsqu'il utilise des produits dérivés, le Fonds peut perdre beaucoup plus que le montant qu'il y a investi.
- **Imputation des frais sur le capital :** Le fonds prélève ses frais sur le capital du fonds. Les investisseurs doivent avoir conscience du fait que cette opération a pour effet de réduire la valeur en capital de votre investissement et de limiter le potentiel de croissance future du capital. Au moment du rachat, il se peut que vous ne récupériez pas l'entièreté du montant investi à l'origine.
- **Risque de couverture de la catégorie de parts :** Cette catégorie de parts recourt à des techniques qui permettent de limiter l'impact de la fluctuation des taux de change entre la devise de la catégorie de parts et la devise de référence du fonds. Il est possible que ces techniques ne permettent pas d'éliminer intégralement tout risque de change.
- **Risque de contrepartie :** L'insolvabilité d'une institution qui fournit des services tels que la conservation d'actifs ou agissant comme une contrepartie par rapport aux produits dérivés ou à d'autres arrangements contractuels peut exposer le Fonds à des pertes financières.

Une description exhaustive des facteurs de risque figure dans le Prospectus à la section intitulée « Facteurs de risque ».

FRAIS

Les frais couvrent les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT

Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS SUR UNE ANNÉE

Frais courants	2,13 %
----------------	--------

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES

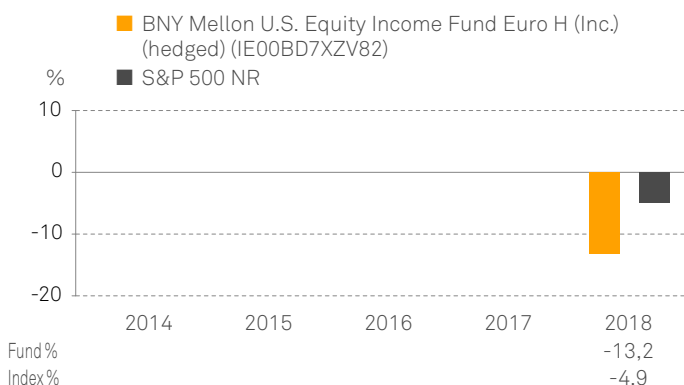
Commission de performance	Aucun
---------------------------	-------

Les frais d'entrée communiqués sont des maximums, mais il se peut que vous payiez moins. Pour connaître le niveau réel des frais d'entrée, adressez-vous à votre conseiller ou au distributeur financier.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais calculés au 31 décembre 2018. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance et le coût des opérations de portefeuille, sauf dans le cas où des frais d'entrée/de sortie sont acquittés lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre fonds de placement.

La rubrique « Commissions et frais » du Prospectus contient des informations supplémentaires sur les frais.

PERFORMANCES PASSÉES



Le diagramme inclut tous les frais à l'exception des frais d'entrée.

Date de lancement du fonds - 17 janvier 2017.

Date de lancement de la catégorie de parts - 10 février 2017.

La performance de cette catégorie de parts est calculée en Euro.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

INFORMATIONS PRATIQUES

Documents : Le fonds est un compartiment (partie) de BNY Mellon Global Funds, plc (« BNY MGF »), une structure faîtière composée de différents compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie d'actions mentionnés au début du présent document. Une copie du Prospectus et des rapports annuel et semestriel préparés pour la structure faîtière peut être obtenue gratuitement à l'adresse www.bnymellonim.com ou auprès de BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company, One Dockland Central, Guild Street, IFSC, Dublin 1, Irlande. Ces documents sont disponibles en anglais, en français, en allemand, en italien, en espagnol et en portugais.

Prix de l'action : le prix de l'action le plus récent et d'autres informations, notamment les modalités de l'achat et de la vente d'actions, sont disponibles sur le site internet et à l'adresse mentionnés ci-dessus. D'autres catégories de parts sont proposées par le fonds comme exposé dans le Prospectus.

Conversion : Les investisseurs peuvent échanger des actions du fonds contre des actions d'autres compartiments de BNY MGF à condition qu'elles remplissent les critères applicables à l'investissement dans d'autres compartiments. La rubrique « Échange et/ou conversion volontaire d'actions » du Prospectus contient des informations supplémentaires sur les échanges.

Statut juridique : Les actifs du fonds sont ségrégués des autres compartiments de BNY MGF et ne peuvent pas être utilisés pour acquitter les passifs ou régler les réclamations de tout autre compartiment.

Avertissement : La responsabilité de BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du fonds.

Dépositaire : BNY Mellon Trust Company (Ireland) Limited.

Fiscalité : la législation fiscale du pays dans lequel le fonds est domicilié peut affecter votre situation fiscale personnelle. Pour des renseignements plus complets, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Politique de rémunération : Une description détaillée de la politique de rémunération actualisée de BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A., y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, est disponible à l'adresse www.bnymellonim.com. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.